

# Brevet de Technicien Supérieur Agricole

## Gestion Forestière



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des techniciens forestiers capables :

- > de gérer, d'aménager la forêt,
- > d'assurer la mobilisation et l'écoulement des bois,
- > d'assurer des tâches de communication, de formation et de conseil,
- > d'encadrer du personnel,
- > de participer à des actions de recherche, d'assurer un appui technique.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Méthode pédagogique basée sur l'alternance école/entreprise, privilégiant l'expérience acquise pendant les stages : **19 semaines** à la M.F.R. et **21 semaines** de stages en entreprise ou organisme (*voir ci-contre*).

### ADMISSION

Recrutement au niveau national des titulaires d'un **baccalauréat (S, S.T.A.V.), ou d'un Bac Pro.**

Eventuellement avec d'autres bacs sous réserve de dérogation et d'acceptation de la part des candidats d'un temps spécifique de mise à niveau.

L'admission est prononcée après étude du dossier scolaire et un entretien de motivation.

### OBTENTION DU DIPLÔME

Diplôme national de niveau III, délivré par le Ministère de l'Agriculture.

**L'évaluation est effectuée :**

- > pour 50% au sein de l'établissement,
- > pour 50% par examen final.

### STAGES ET DÉBOUCHÉS

**Secteur public :**

- > Office National des Forêts,
- > Directions Départementales des Territoires,
- > Centre Régional de la Propriété Forestière,
- > Collectivités territoriales...

**Secteur privé :**

- > Coopératives,
- > Exploitation forestière,
- > Entreprises de transformation du bois.

**Organismes de recherche :**

- > Institut National de la Recherche Agronomique,
- > Centre d'Etude du Machinisme Agricole du Génie Rural des Eaux et Forêts,
- > Association Forêt Cellulose...

### ▲ POURSUITES D'ÉTUDES

Les titulaires du **B.T.S.A. "Gestion Forestière"** sont appelés à un avenir professionnel immédiat. Les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats peuvent prétendre à une poursuite d'études (SIL SIG, licence, M.S.T., classes préparatoires post B.T.S., écoles d'ingénieurs).



## HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

MODULES DE FORMATION	Horaires sur 2 ans
M21 - Organisation économique, sociale et juridique	90 h
M22 - Techniques d'expression, de communication d'animation et de documentation	175 h
M23 - Langue vivante (anglais)	115 h
M31 - Education physique et sportive	45 h
M41 - Traitement de données	75 h
M42 - Technologies de l'information et du multimédia	40 h
M51 - Diagnostics forestiers	160 h
M52 - Politique forestière, acteurs et territoires	110 h
M53 - Intervention de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés	160 h
M54 - Mobilisation et valorisation des bois	180 h
M55 - Planification forestière	110 h
M71 - Module d'initiative locale : pathologie forestière / SIG GPS	80 h
M11 - Accompagnement projet personnel et professionnel	40 h
Activités pluridisciplinaires (rapport, EPI, travaux pratiques transversaux)	140 h
<b>TOTAL</b>	<b>1520 h</b>

Le technicien supérieur forestier assure la gestion technique de la forêt compte tenu de ses multiples usages (production de bois, protection du milieu, accueil et loisir...)

### ▲ AUTRES ACTIVITÉS :

Durant la formation les étudiants sont amenés à participer :

- > à de nombreux **travaux pratiques avec des professionnels** : CRPF, ONF, COOPERATIVE, ETF, CCI
- > des **tournées forestières et voyages d'études** en France et à l'étranger : Allemagne, République Tchèque, Roumanie, Slovénie ...



### Nombreux travaux pratiques



Contact privilégié avec les professionnels



Débardage à cheval en Allemagne



Intervention forestière en République Tchèque

### Voyages en France et à l'étranger

Pout tout renseignement, visite de l'établissement, réunion d'informations dans les écoles, Contactez-nous au : **04 66 42 84 21** ou par courriel : **mfr.javols@mfr.asso.fr**  
Visitez également notre site internet : **www.ecoleforestiere-javols.com**